ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Proposition allemande de transports ferroviaires paneuropéens

Question écrite n° 33667

Texte de la question

Mme Laetitia Saint-Paul attire l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre de la transition écologique, chargé des transports, sur la proposition de la présidence allemande du Conseil de l'Union européenne de relancer le trafic ferroviaire de voyageurs transeuropéen. Assurant la présidence du Conseil de l'Union européenne depuis le mois de juillet 2020, l'Allemagne a récemment présenté un projet de reconstitution d'un réseau transeuropéen de lignes ferroviaires, en particulier entre les capitales d'Europe de l'ouest. Sans incidence législative, ce projet nécessite cependant une coopération et une coordination forte entre les différents gestionnaires nationaux du rail. Alors que le transport ferroviaire est l'une des pierres angulaires du plan de relance en ce qui concerne la transition écologique, cette proposition permettrait de proposer une alternative crédible et attractive au transport aérien. Elle traduirait également l'envie démontrée par les Français lors des consultations citoyennes de voir l'Europe engagée sur des projets concrets au quotidien. Elle l'interroge donc sur le soutien que la France compte apporter à cette initiative.

Données clés

Auteur : Mme Laetitia Saint-Paul
Circonscription : Maine-et-Loire (4e circonscription) - La République en Marche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 33667
Rubrique : Transports ferroviaires
Ministère interrogé : Transports
Ministère attributaire : Transition écologique et cohésion des territoires

Date(s) clée(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 11 janvier 2021
Question publiée au JO le : 3 novembre 2020, page 7698
Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)